

DCM N° 2024-06/023

Séance du 20 septembre 2024

Le conseil municipal dûment convoqué le 20 septembre 2024 à 18h, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 06/09/2024	La liste des délibérations affichée et publiée le 24/09/2024
Nombre de conseillers en exercice : 13	

PRESENTS : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, BARTHE Olivier, CRETIN Bérengère, DIAS Edouard, DUBOIS Stéphane, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (**9 présents**)

ABSENT(S) : DEMONT PRENAT Sylvie

ABSENT(S) Excusé (s) : LACROIX Marie-Paule, LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme LACROIX Marie-Paule	à	Mme CRETIN Bérengère
M. LAVRUT Arnaud		M. DIAS Edouard
Mme MAUPOIL Florence	à	Mme THEVENIN Hélène

Secrétaire de séance : Monsieur BARTHE Olivier désignée conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

OBJET : Décision Modificative n°1 au budget communal 2024

Madame le Maire explique :

par délibération en date du 7 juin 2024, le conseil municipal a admis en non-valeur, des titres d'un montant total de 7909.46 € :

- 2959.08 € de créances dont le recouvrement était fortement compromis
- 4950.38 € de créances éteintes.

Pour permettre de passer les opérations comptables liées à cette admission en non-valeur, il est demandé au conseil municipal d'ouvrir des crédits aux comptes de dépenses de la section de fonctionnement suivants :

C/6541 Créances irrécouvrables pour 2960 €

C/6542 Créances éteintes pour 4951 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal vote les mouvements de crédits suivants :

Budget communal 2019 – SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé du compte	Montant en €	Chap.	Libellé du compte	Montant en €
65	C/6541 – Créances irrécouvrables	+ 2 960		--- NEANT ---	
	C/6542 – Créances éteintes	+ 4 951			
023	C/023 – Virement en section d'investissement	- 7 911			
TOTAL		0	TOTAL		0

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 30/09/2024

Berger
Levrault

ID : 039-213901507-20240920-DCM202406028-DE

Budget communal 2019 – SECTION D'INVESTISSEMENTS

DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé du compte	Montant en €	Chap.	Libellé du compte	Montant en €
21	C/21311 – Bâtiments administratifs	- 7911	021	C/021 – Virement de la section de fonctionnement	- 7911
TOTAL		- 7911	TOTAL		- 7911

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
THEVENIN Hélène

